LA FRANCE UNIE

AVEC



CLAUDE BARTOLONE

SUPPLEANT
JANINE PIETRUSZYNSKI

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

CONTRAT POUR LA FRANCE UNIE

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.



Elections Législatives du 5 Juin 1988 - Département de la Seine-Saint-Denis
6e circonscription : BAGNOLET - LES LILAS - PANTIN - LE PRÉ SAINT-GERVAIS



Claude BARTOLONE
Vice-Président du Conseil Général
Votre Député depuis 1981



Janine PIETRUSZYNSKI
Avocate - Conseillère Municipale de Pantin
Suppléante

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Plus de 61 % des électrices et des électeurs de la circonscription ont accordé, le 8 mai dernier, leur confiance à François MITTERRAND.

Cette union autour du Président de la République correspond à une volonté précise : voir notre pays reprendre sa marche en avant.

Nous n'obtiendrons ce résultat que dans une France solidaire où chacun aura sa place. Tournons résolument le dos à la France divisée par l'intolérance, l'injustice, l'exclusion des plus faibles. Elle ne pourrait que nous entraîner vers de grands malheurs.

Face à cette tâche immense mais indispensable, l'effort de tous les démocrates, refusant tout compromis avec l'extrême-droite et susceptibles de se retrouver dans les grandes orientations définies par le Président de la République est nécessaire.

L'heure est à l'effort, à la construction, à la solidarité pour bâtir ensemble une France plus forte au sein d'une Europe démocratique, grand enjeu des prochaines années.

Le 5 juin, vous devez confirmer votre choix du 8 mai en assurant à François MITTERRAND une majorité parlementaire stable, loyale et constructive. Nous créerons ainsi une puissante dynamique pour la paix, la liberté, l'égalité des chances et la solidarité. C'est un combat de tous les instants pour bâtir notre avenir. Cet avenir j'y crois. C'est celui que nous construirons ensemble comme nous l'avons fait depuis le 21 juin 1981, date à laquelle vous avez fait de moi votre Député.

Depuis sept ans, je me suis fait un devoir d'être à l'écoute sans sectarisme de tous les habitants des Lilas, du Pré Saint-Gervais, de Pantin et de Bagnolet, tout en restant fidèle à mes convictions socialistes et à l'espérance unitaire du peuple de gauche.

Ensemble nous avons fait avancer des dossiers. Ensemble nous nous sommes mobilisés pour améliorer les conditions de vie dans nos cités et dans notre pays.

La réélection de François MITTERRAND, le 8 mai dernier, est pour moi pleine d'espoir. Elle est la victoire d'une certaine idée de la politique à laquelle j'adhère pleinement.

C'est la victoire de l'écoute et du dialogue sans lesquels il n'y aura pas d'efficacité.

C'est la victoire de ces valeurs, la liberté, l'égalité, la tolérance, le respect des autres, la justice sociale qui fondent ma propre démarche.

C'est le sens du projet de François MITTERRAND.

Le 8 mai, vous lui avez demandé de continuer son action.

Comme en 1981, je vous demande aujourd'hui de m'accorder votre confiance afin qu'ensemble, avec le Président de la République, nous poursuivions notre marche en avant.

Claude BARTOLONE
Votre député depuis 1981

Vu, les candidats